

Résultat de la recherche avancée

Une journée de réflexion autour du projet LumoS « Lumière sur la Solidarité » à l'EPLEFPA de la Haute-Somme.

EPLEFPA de la Haute-Somme, Hauts-de-France

10 rue du Quinconce

80200 Péronne

Tél : 0322847320

Site web : <http://www.haute-somme.fr/cms/>

Responsable : Ophélie Duverly , ophelie.duverly@educagri.fr

Rédacteur de la fiche : I. Gaborieau, O. Duverly, M. Delatte, P. Zanini

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

Le 18 février dernier, Ophélie Duverly, cheffe de projet au LPA de la Haute-Somme (80), Maxence Delatte (enseignante en biologie-écologie) et Patricia Zanini (enseignante en Économie sociale et familiale) se sont retrouvées avec Isabelle Gaborieau de la Bergerie nationale de Rambouillet afin de revenir sur le projet LumoS – Lumière sur la Solidarité – porté par l'établissement, en lien avec l'Institut Godin (centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale). Après 1,5 année de mise en œuvre, cette journée était l'occasion de revenir sur l'histoire de ce projet, la démarche LumoS, de présenter aussi quelques initiatives pédagogiques et, surtout, de prendre un temps réflexif pour penser les suites.

Un projet ancré dans une histoire

Le projet LumoS, spécifique, s'inscrit néanmoins dans une histoire plus ancienne portée par l'établissement. À partir du milieu des années 2000, l'établissement de la Haute-Somme s'est effectivement engagé dans une démarche d'Agenda 21 d'établissement d'enseignement et de formation à l'instar des autres établissements de l'ex-Picardie. Très rapidement, il est apparu que l'un des enjeux majeurs sur le territoire de la Haute-Somme était lié à l'accès des populations défavorisées à une alimentation saine et de qualité. Dans ce cadre là, la question de l'alimentation a largement dépassé la restauration collective et a fait l'objet d'un projet en soi, au bénéfice du territoire et en utilisant le jardin de l'établissement comme un outil d'éducation à l'alimentation et comme inducteur de nouvelles pratiques sociales. Le « Jardin partagé des 4 saisons » était né (cf. encart).

ENCART - Le jardin partagé des « 4 saisons », un outil d'éducation pour un développement durable. Etablissement de la Haute-Somme, site de Péronne (80).

L'accès des populations défavorisées à une alimentation saine et de qualité est un enjeu majeur pour le territoire de la Haute-Somme. La mise en place d'un comité de pilotage spécifique « jardin partagé des 4 saisons » regroupant partenaires du territoire et lycée agricole de la Haute-Somme a permis de développer ce jardin sur les terres du lycée afin de favoriser mixité sociale et activités intergénérationnelles.

Pour cela, des liens étroits se sont créés entre l'établissement en termes de pédagogie et d'animation, les organismes sociaux chargés des publics en difficulté (Resto du cœur, banque alimentaire, Croix rouge, Secours catholique, associations...), le Conseil régional de Picardie, la DRAAF et le Conseil général de la Somme en matière de financement (des formations, des locaux, des actions en faveur du développement durable ...) ainsi que la municipalité de Péronne.

Le lycée met à la disposition des jardiniers le terrain, une cuisine pédagogique, un accompagnement pédagogique et un suivi individuel. Des ateliers sont menés afin de favoriser les échanges entre les apprenants de l'établissement, les jardiniers et les associations de la ville (atelier jeunesse, atelier écoute des aînés, atelier cuisine, atelier décoration...) et de valoriser les compétences de chacun (animation avec les apprenants sur la santé et l'alimentation, la transmission des savoirs sur le jardinage avec les enfants, le travail sur le goût et les saveurs perdues avec les associations...).

Fabienne POIX, animatrice Agenda 21 établissement de la Haute-Somme (80)

Extrait de l'ouvrage Démarche Agenda 21 d'établissements
d'enseignement et de formation.

Lycées agricoles publics picards et autres expériences.

(Gaborieau & Peltier, 2011)

Déjà, la solidarité était posée comme valeur centrale dans

l'Agenda 21 de l'établissement. Avec le plan « Enseigner à produire autrement » et en l'absence d'exploitation agricole ou d'atelier technologique sur l'établissement, celui-ci s'est engagé plus fortement encore autour de ces questions de solidarité au cœur des problématiques d'alimentation, de santé et de citoyenneté. L'occasion, aussi, d'interroger l'innovation pédagogique et de renforcer le lien au territoire d'une part, et la cohésion de l'équipe (sur deux sites) d'autre part. C'est ainsi qu'est né le projet LumoS, porté par l'équipe de direction puis par la cheffe de projet, Ophélie.

La démarche LumoS

Le projet LumoS vise à créer une culture partagée autour des solidarités. Il ne s'agit pas d'imposer un nouveau projet mais bien de partir de l'existant pour fédérer, approfondir des initiatives déjà menées voire inspirer de nouvelles initiatives en ouvrant le champ des possibles. Pour cela, le premier travail mené a cherché, au-delà du mot-valise « solidarité » à décortiquer le terme, en penser les possibilités. Une fois ce travail réalisé, l'objectif est de dynamiser les projets et de les formaliser au regard de cette grille de lecture.

Dans un premier temps donc, avec l'aide de l'Institut Godin, Ophélie a cherché à redéfinir cette notion de solidarité à partir de l'analyse de quatorze initiatives tirées des 70 recensées dans l'établissement. Ce travail, patient, de recensement, de tri puis de description, a donné lieu à la mise en évidence de 8 principes de solidarité travaillés dans l'établissement (fig. 1). Les 14 initiatives ont été analysées au prisme d'une question ouverte, adressée aux membres du personnel en charge de ces initiatives : « Qu'est ce qui selon vous relève de la solidarité ? ». Les 8 principes ont ensuite été redéfinis sur la base des *verbatim* de l'équipe.



Figure 1 – Les 8 principes de solidarité travaillés sur l'établissement

L'analyse, coréalisée avec l'Institut Godin, met en évidence un triptyque fort dans l'établissement autour du principe de bien-être, de réciprocité et de proximité. Cela ne veut pas dire que les autres principes ne sont pas traités ; les mettre en évidence c'est aussi, pour l'équipe projet, ouvrir à d'autres champs qui peuvent être mobilisés. L'idée est bien d'inspirer les équipes. Enfin, certains principes de solidarité identifiés par l'Institut Godin ne sont pas repris de manière graphique car ils sont transversaux à l'ensemble des 8 principes (il s'agit de l'innovation pédagogique et de la participation au développement des territoires). Les comités de pilotage (COPIIL qui ont dorénavant fusionné avec les comités techniques pour éviter des doublons chronophages) sont l'occasion, pour l'Institut Godin, avec la cheffe de projet, d'explicitier ces principes. L'Institut aide par ailleurs Ophélie dans la définition des étapes du projet et dans la mise en place de sa gouvernance. Sont présents dans ces COPIIL tous les personnels volontaires de l'établissement, les partenaires territoriaux et professionnels des différentes initiatives. L'objectif est d'en faire des espaces-temps de travail afin qu'ils ne soient plus une simple instance d'information.

Au-delà des 8 principes, c'est la mise en travail de ceux-ci qui est visée, en termes de pratiques (ex : « échanges directs, don/contre-don au cours de l'action ») et/ou de finalités (ex : « engagement vers un public perçu comme en situation de difficultés »). Cela a donné lieu à « la roue des principes de solidarité » (fig. 2) qui décline chaque principe en exemples de pratiques et/ou en finalité recherchée.



Figure 2 – La roue des principes de solidarité

Par ailleurs, 4 « blocs », comme autant d'axes du projet, ont été identifiés. Ces « blocs » forment une matrice du projet LumoS, matrice potentiellement intégrable au projet d'établissement :

- BLOC A : Enrichissement éducatif et culturel de l'apprenant à travers des sensibilisations
- BLOC B : Réussite scolaire et professionnelle à travers des mises en action
- BLOC C : Épanouissement de l'apprenant au sein de son organisme de formation
- BLOC D : Structure de l'établissement ancrée dans son territoire.

À l'intérieur de chaque bloc, les initiatives solidaires sont

ensuite décortiquées au regard des objectifs de mise en œuvre du projet LumoS qui reprennent les 3 axes que constituent 1) la réussite et le bien-être des apprenants, 2) le renforcement de l'esprit de l'établissement, 3) des réponses aux besoins du territoire (fig. 3) :

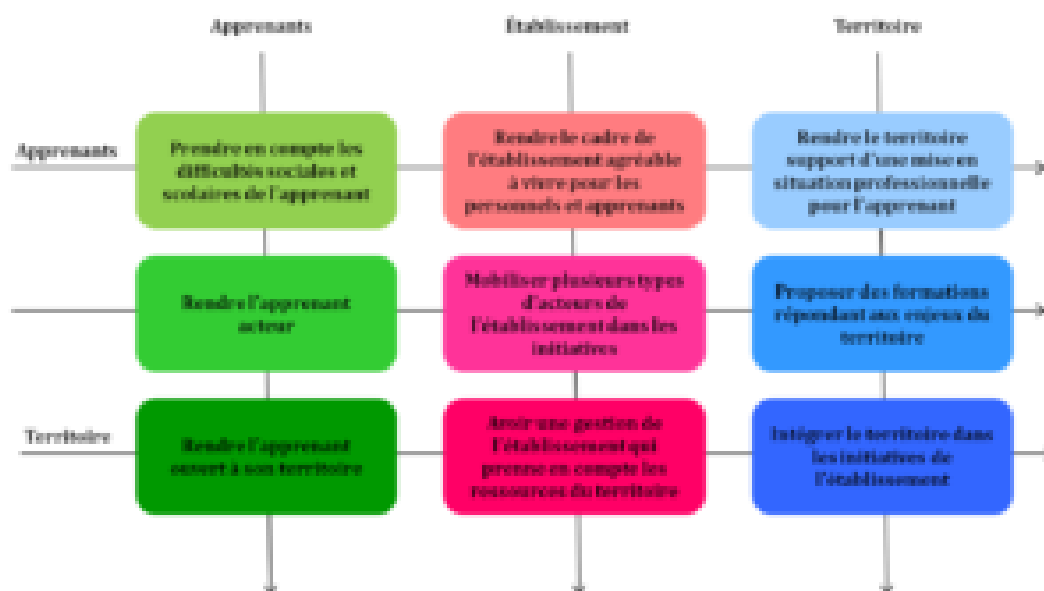


Figure 3 –

Les objectifs du projet LumoS

Au-delà des outils mis en place pour rendre visibles et lisibles les actions et la cohérence du projet durant cette première phase, d'autres outils ont été créés pour favoriser la co-construction d'initiatives et/ou leur formalisation. En effet, la démarche instiguée par la cheffe de projet, en lien étroit avec l'Institut Godin et avec les deux enseignantes à ses côtés, vise aussi à proposer des temps partagés, de travail et de prise de recul sur les actions engagées ou en train d'être engagées. Concrètement, dès le printemps, puis à certains autres moments, Ophélie, Patricia et Maxence vont proposer des « ateliers d'écriture » autour d'initiatives portées par les uns ou les autres. L'idée est de garder trace – ce qui fait souvent défaut dans nos organisations – des initiatives menées et, dans le même temps, de proposer un temps de réflexion sur les enjeux, les attendus et les possibilités ouvertes par les différentes actions. Des fiches graphiques et techniques ont été créées qui visent à permettre

aux enseignants et formateurs de synthétiser leur action, de la valoriser et d'en préciser les contours au travers notamment d'une description des différentes étapes de l'action (conception, présentation aux apprenants, préparation en amont, réalisation, bilan et valorisation).

À terme, l'idée est d'utiliser l'écriture, en collectif, pour favoriser la fluidité de l'information dans l'équipe, entre équipes lors de changement de personnels, de plus et mieux mobiliser les apprenants en leur laissant une plus grande place dans la conception des actions. Pour autant, nous convenons lors de nos échanges que si chaque projet est passé à la lumière de LumoS, cette « frénésie de traces » risque de finir par perdre les personnels volontaires parce que trop chronophage. Il apparaît alors qu'il peut être intéressant de se concentrer sur des projets structurants pour chaque filière et chaque promotion et d'éviter ainsi l'écueil de l'exhaustivité. L'un des enjeux paraît aussi de continuer à proposer un cadre qui donne sens à l'action de tout un chacun mais en veillant à ce qu'il garde suffisamment de souplesse pour pouvoir accueillir des opportunités non anticipées. Enfin, nous pointons deux autres points de vigilance :

- Plus que les aspects organisationnels, tracer d'abord et avant tout, le constat qui est à l'origine de l'action. Car plus que les objectifs, c'est ce constat qui va permettre, 2-3 ans après, de dire s'il a été, ou non, dépassé. Et ainsi de réfléchir à d'éventuelles remédiations.

Toujours concernant ce bilan, au-delà de la satisfaction des différentes parties-prenantes, il paraît important d'orienter les réflexions sur ce qui peut faire dire à des enseignants que, selon eux, des compétences psychosociales ou des capacités professionnelles se sont construites, développées ou renforcées. Il s'agit alors de porter attention au(x) descripteur(s), ce à quoi les enseignants se réfèrent pour juger de l'intérêt en matière d'apprentissage de leur

initiative. L'une des enseignantes présente propose ainsi dans le bilan d'ajouter un item : « Qu'est-ce qui me fait dire que x% de mes élèves a développé telle compétence/capacité centrale dans mon action ? ».

Si cette réflexion peut être menée, alors ce sera un pas de plus dans la *référentialisation* (Figari & al., 2014) du projet LumoS, dans la construction collective engagée pour donner sens aux solidarités sur l'établissement de la Haute-Somme.

Quelques exemples de projets pédagogiques en bac pro SAPAT

Le projet LumoS vise l'ensemble des formations et filières des différents centres (lycée, CFA, CFPPA) de l'établissement. Pour autant, nous nous sommes concentrées sur la formation en bac pro SAPAT pour identifier puis interroger quelques initiatives pédagogiques.

Le stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Ce stage, « partie intégrante de la formation, vise l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable, en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet. Il poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées : 1) induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives, 2) favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle » (référentiel de diplôme du bac pro SAPAT). Ce stage, organisé en classe de 1^{ère} est mené en pluridisciplinarité (biologie-écologie, ESC, math-info). Le développement durable y est abordé au travers des questions alimentaires et de production (maraichère, de fleurs). Les élèves sont amenés à travailler avec une MARPA (maison d'accueil rurale destinée à des personnes âgées), un IME (Institut médico-éducatif) l'an passé et une école maternelle en 2020. Les élèves mettent en place et réalisent avec ces différents publics des ateliers cuisine, décoratif, de plantation, de fleurissement de terrasses... À l'origine, l'un

des objectifs du projet était d'amener les élèves à côtoyer les différents types de publics avec lesquels ils sont susceptibles d'entrer dans une relation de service et de caractériser leurs spécificités pour mieux s'orienter dans leurs choix professionnels. Afin de ne pas perdre de vue que les activités proposées sont des moyens pour apprendre et non des fins en soi, se profile l'idée de permettre aux jeunes d'explicitier leur vécu / expérience sur cette semaine pour leur permettre un retour réflexif sur la manière d'aborder les différents publics et la manière dont ils se sentent avec.

Le projet d'herbier

Le projet d'herbier va avoir lieu en 2nde SAPAT. Ce projet a été inspiré par le travail réalisé par un centre ethnobotanique belge sur les usages des plantes. L'idée est d'ouvrir les jeunes aux différents usages, perdus parfois, de plantes oubliées en travaillant autour de groupes mixtes seniors (seniors des jardins ouvriers qui jouxtent le lycée) et jeunes lors d'une cueillette. En termes de capacités, il s'agit d'aider les jeunes à communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles (C1) et à communiquer en situation professionnelle (C7) car la difficulté semble pour eux de mettre en place une relation de confiance avec les seniors et de les faire parler. Pour se faire, il est envisagé que l'enseignant d'ESC construise une petite grille d'analyse des entretiens des élèves avec les seniors et que les élèves puissent réaliser un enregistrement audio de ces entretiens afin d'en réaliser, en classe et ensuite, une analyse. Le projet d'herbier vise donc tout autant la sensibilisation à l'ethnobotanique que le renforcement de capacités générales et professionnelles.

Les travaux personnels encadrés (TPE) et les mini-stages des 2nde SAPAT

Les thèmes des TPE sont le plus souvent à l'initiative des jeunes qui se mobilisent autour de mini-événements. L'objet des prochains TPE a été imaginé, une fois n'est pas coutume, à

partir d'une proposition de l'enseignante d'ESF. Il consiste à imaginer, construire et mettre en œuvre un cocktail à destination des maîtres de stage afin de les remercier de leur engagement. L'organisation de ce mini-événement permet de travailler tout à la fois la gastronomie, la décoration, l'accueil, le service et la communication avec notamment la réalisation de cartons d'invitation. Ces TPE favorisent la créativité des élèves et sont complémentaires des mini-stages de 7 heures que les élèves réalisent avec l'équipe de restauration et l'équipe d'entretien de l'établissement dont les personnels ont la volonté de s'impliquer dans la formation. Ces mini-stages offrent l'opportunité de mettre en pratique les cours d'ergonomie. Là encore, les échanges permettent d'imaginer de nouvelles possibilités : plus qu'une application des cours, pourquoi ne pas imaginer là aussi, comme dans le cas du projet herbier, se servir des traces de l'activité des élèves (avec des petits films réalisés sur le téléphone portable des jeunes grâce au personnel des équipes de restauration et d'entretien) pour interroger les postures et l'ergonomie ? Il s'agirait ainsi de construire le cours à partir de l'expérience des jeunes que ce soit en mini-stage ou en TPE.

On le voit au travers de ces quelques exemples, le projet LumoS est un moyen pour multiplier les expériences professionnelles des jeunes en formation. Mais comme le dit l'une des enseignantes : « On va souvent trop vite. Il faudrait ne pas clôturer le projet, vite fait. Souvent, on n'en parle plus, c'est fini. [Alors qu'il faudrait] exploiter. Parce qu'on fait énormément de choses, mais on n'exploite pas ». Le projet LumoS, qui vise à rendre les initiatives solidaires de l'établissement moteurs de l'innovation pédagogique et du développement des territoires permet aux jeunes de développer des expériences professionnelles. Reste, comme le dit le titre de l'ouvrage coordonné par Patrick Mayen et Armelle Lainé, à *Valoriser le potentiel d'apprentissage des expériences professionnelles* et pour la communauté éducative,

à se doter de repères, démarches et outils pour ce faire. La valorisation des initiatives pédagogiques, l'une des étapes de la démarche LumoS, pourra ainsi se penser non seulement en termes communicationnels mais aussi en termes d'exploitation pédagogique de ces initiatives à des fins explicites d'apprentissage.

Le projet LumoS est encore jeune et le défi est aujourd'hui de mobiliser tout ou partie de l'équipe d'enseignants et de formateurs. Si ce pari est réussi, l'utilisation des expériences et du vécu des jeunes pour construire des apprentissages (la pédagogie de l'alternance) permettra peut-être à certains enseignants en butte avec leur public parfois « difficile » de retrouver du goût pour leur métier. Dans tous les cas, nul doute que ce projet sera minutieusement observé en ce qu'il anticipe la mise en œuvre du plan EPA2 – Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie – dans des domaines de formation peu investis par le premier plan. Ce projet permet en effet :

- d'encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions (Axe 1 d'EPA2) avec le développement de la participation des jeunes dans la construction et la conduite de projets et avec la valorisation et la reconnaissance des jeunes via des *openbadges* (en expérimentation sur le lycée) ;
- de mobiliser la communauté éducative pour enseigner et préparer aux transitions (Axe 2 d'EPA2) avec notamment les axes et objectifs du projet LumoS susceptibles de devenir le socle du Plan local EPA de l'établissement ;
- de développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes (Axe 4 d'EPA2) notamment en termes de pratiques sociales.

Témoignage réalisé avec l'aide d'Isabelle Gaborieau, de la Bergerie Nationale, dans le cadre du dispositif Pollen et de l'accompagnement des expérimentations pédagogiques par les Établissements Nationaux d'Appui.

FICHIERS A TELECHARGER

Descriptif : *Les 8 principes de solidarité, Institut Godin.*

[Les-8-principes-de-solidarité-Institut-Godin.pdf](#)

VIDEOS

Mots-clés : Citoyenneté, Conduite de projet, Motivation, engagement, Pédagogie de projet

Voie de formation : Voies mixtes

Niveau de formation : Tous

Initiative du dispositif : Locale

Structure d'appui : Etablissement National d'Appui

Etablissement National d'Appui : Bergerie Nationale

Action du Dispositif National d'appui : Pollen

Référent : Myriam Demailly
, myriam.demailly@agriculture.gouv.fr

Etat de l'action : En cours

Nature de l'action : Expérimentation

COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

Ajouter un commentaire

Vos commentaires

Vos commentaires

Nom

Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.

Δ

